



les couleurs du tri  
SICTOM de la Zone de Dole

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

**SEANCE du 9 FEVRIER 2022**

Nombre de délégués en exercice : 53  
Présents : 42  
Excusés : 11

Date convocation : 24 janvier 2022  
Date affichage : 14 février 2022

L'An deux mille vingt-deux, le neuf février à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à DOLEXPO, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

**Etaient présents :**

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : BUSSIERE P, CALINON S, CHAMPANHET S, CHAUCHEFOIN G, CROISERAT JL, DAMY O, DEWALLY D, DIEBOLT A, HOFFMANN M, FERNOUX-COUTENET G, FICHERE JP, MANGIN I, GUERRIN B, GUIBELIN H, LACROIX O, MATHIOT A, MEUGIN O, PECHINOT J, REBILLARD JM, ROBERT JC.

Communauté de Communes Jura Nord : BENESSIANO M, BOURCET A, FASSET G, GOUNAND A, LAVRY G, PERTUS E.

Communauté de Communes du Val d'Amour : DEGAY P, DEJEUX A, DUGOIS C, KOEHREN N, LOGEROT B, PICHON JC, SERMIER P, THERY J.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BONGAIN G, CORDIER E, FLUCHON E, GARNIER JN, JOBELIN A, LAGALICE C, SCHMIEDER M.

**Etaient excusés :**

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : BONIN JL, GINDRE D, JEANNEUX C, LAGNIEN J, MIRAT M, PERNOUX A.

Communauté de Communes Jura Nord : BACOT H, DAUNE M, THABARD JC.

Communauté de Communes du Val d'Amour : COUTROT G.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : GUILLEMOT J, LEFEVRE N.

**Secrétaire de séance :** Monsieur BONGAIN Gilbert

**Délibération n° 09022022-4cs**

**Objet : Budget Primitif année 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'avis favorable du Bureau Syndical du 19 janvier 2022,

Le Président EXPOSE le Budget Primitif de l'année 2022, puis met au vote.

	<b> FONCTIONNEMENT </b>	<b> INVESTISSEMENT </b>
DEPENSES	10 111 052,40 €	2 253 721,28 €
RECETTES	10 111 052,40 €	2 253 721,28 €

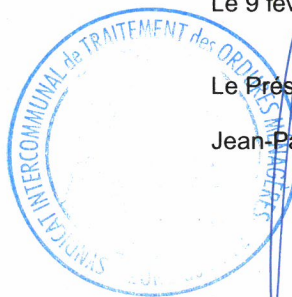
- **PAR CHAPITRE**  en section de fonctionnement
- **PAR CHAPITRE**  en section d'investissement

Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Conseil Syndical,

- ✓ APPROUVENT le budget primitif de l'année 2022.

Fait à Brevans,  
Le 9 février 2022

Le Président  
Jean-Pascal FICHERE



Envoyé en préfecture le 24/02/2022

Reçu en préfecture le 24/02/2022

Affiché le

ID : 039-253900633-20220209-09022022\_4CS-DE

